

L'INDUSTRIE NATIONALE.

Nous sommes heureux de constater que partout, dans le Bas-Canada, se fait un réveil dans le sens des idées manufacturières. C'est la question à l'ordre du jour et dans la presse comme aux Communes on s'occupe de développer par l'industrie nos immenses ressources. Cette agitation est salubre et nous en attendons les meilleurs résultats. Québec se met à la tête du mouvement. La vieille capitale tient à se venger des attaques dont elle a été autrefois l'objet comme à mériter la bonne réputation que M. Cartier lui a faite. Nous empruntons au "Journal de Québec" le procès-verbal d'une assemblée formée dans le but de promouvoir les intérêts industriels de la ville de Champlain, procès-verbal qu'il fait précéder de remarques que nous nous empressons de reproduire.

QUÉBEC, VILLE MANUFACTURIÈRE.

"Quand nous jetons les yeux sur notre ville, sa position comme port de mer, ses ressources naturelles, l'esprit de sa population, nous ne comprenons pas pourquoi il n'est pas encore possible de lui appliquer le titre écrit en tête de ces lignes. En effet, quels sont les éléments sur lesquels l'industrie doit compter pour réussir? Il lui faut des capitaux, du travail, un marché. Eh bien! qui oserait dire que nous ne possédons pas, dans toute leur force, ces éléments de succès et les moyens de transformer Québec, qui, en ce moment, consume plus qu'elle ne produit, en ville manufacturière.

"De toutes parts, s'agit dans nos faubourgs une population forte et vigoureuse, intelligente, et ne demandant qu'à utiliser les talents dont la Providence l'a comblée. Dans un autre ordre de choses, nous avons des capitaux que l'on devrait appeler le nerf de l'industrie et non de la guerre comme jadis. Nos hommes enrichis dans le commerce ou l'industrie possèdent inutilement des capitaux qu'ils regrettent de voir dormir dans leurs coffres, et si on leur indique un moyen de les employer, ils les lanceront dans la circulation.

"Mais on nous dira: montrez nous un marché? Voilà une question qu'il suffit de poser pour la résoudre. Avec notre main d'œuvre à 20 pour cent moins cher que partout ailleurs en Canada, et toute chose égale d'ailleurs, quand nous aurons notre outillage, nous pourrions défier toute concurrence en Canada et à l'étranger.

"Sans doute, les premiers pas sont difficiles, l'expérience nous manque. Mais, si les hommes d'affaires veulent associer leur énergie et mettre en commun leurs capitaux, ils ne tarderont pas à vaincre les obstacles inséparables de toute entreprise à ses débuts.

"M. Stephens, le manufacturier de Cornwall, n'a-t-il pas réussi à vendre ses draps et les étoffes connues sous le nom de tweeds à meilleur marché que ceux qui sont importés d'Angleterre et d'Ecosse. Bien plus, à l'heure qu'il est, M. Stephens vend ses tissus sur le marché anglais, et soutient la lutte avec avantage contre l'industrie anglaise. Rien n'empêche que le même prodige s'accomplisse à Québec. Il suffit de le vouloir."

Les idées que nous venons d'exprimer ont gagné du terrain depuis quelque temps et nous voyons qu'une association d'hommes pratiques s'en est emparée et fait des efforts énergiques pour les répandre parmi le peuple. Aussi, nous applaudissons de tout cœur à leur œuvre et nous faisons des vœux pour qu'elle triomphe. Si cette société réussit à étendre le mouvement, à inspirer le goût de l'étude pour les questions pratiques, à répandre les connaissances sur l'industrie, nos ressources, elle rendra, à coup sûr, un grand service à notre ville.

"La société pour l'encouragement des manufactures s'est réunie, hier, pour choisir ses officiers et nous voyons parmi eux des noms qui la recommandent. A cette assemblée, MM. Joly, Withall, P. Garneau, Woodley et le Dr LaRue ont pris la parole et ont fortement fait comprendre le bien que peut accomplir la société.

Voici le nom des officiers:
Président, — H. G. Joly, écuyer, M. P.
1er Vice-Président, — L'hon. M. T. McGreevy, M. P.
2e Vice-Président, — M. P. Garneau.
3e do M. W. Withall.
Secrétaire-Correspondant, — Dr LaRue.
Assistant Secrétaire, — M. H. J. Peters.
Secrétaire-Archiviste, — M. James Carrel.
Trésorier, — M. A. Woods.

CONSEIL.

Hon. M. I. Thibaudeau, MM. Henry Fry, E. Beudet, A. Joseph, C. Tétu, P. A. Shaw, O. Leduc, T. H. Grant, John Lemesurier, J. B. Renaud, M. G. Mountain, E. Chinc, Jos. Woodley, S. Peters, Wm Drum, John Brown, J. Louis, L. McKay, J. B. Trudelle, P. Vallière, P. V. Valin, N. Germain, A. Paré et F. W. Roy.

Deux comités ont été ensuite formés: l'un se chargera de préparer des statistiques, et l'autre s'occupera du tarif. Voici les membres de ces comités:

STATISTIQUES, — MM. le Dr LaRue, T. H. Grant, S. Peters, Jos. Woodley, J. B. Trudelle et A. Woods.
TARIF, — MM. H. G. Joly, H. Fry, P. Garneau, T. H. Grant, W. Withall, E. Beudet, A. Woods et Jos. Woodley.

DOUBLE EXÉCUTION.

Deux hommes ont été pendus avant hier dans la cour de la prison de Huntingdon (Pennsylvanie).

Ces deux lignes suffisent aux lecteurs, ennemis des superfétations, qui ne veulent que la constatation rigoureuse et précise des faits; mais le nombre étant grand de ceux qui, en matière de pendaison, tiennent à savoir le pourquoi et le comment, et les circonstances qui ont précédé le crime, et la manière dont il a été commis, et celle dont on a découvert les coupables, et les détails de l'exécution, etc., nous allons, pour satisfaire leur curiosité, imiter nos confrères américains et éplucher, depuis l'alpha jusqu'à l'oméga, tous les faits, importants ou menus, qui ont préparé, accompagné et suivi la sanglante aventure qui vient d'aboutir à une double pendaison.

Le fermier John Peightal, sa femme, et un jeune orphelin, nommé Scott Garner, qu'ils avaient recueilli, vivaient ensemble dans une maison de bois, à deux étages, située à un demi-mille de Pleasant Grove station (Pennsylvanie), au centre d'une centaine d'acres de terre pierreuse, à eux appartenant et dont l'exploitation les faisait vivre dans une aisance relative.

Le 1er novembre de l'année dernière, deux habitants d'Altoona vinrent demander de l'ouvrage à M. Peightal, qui ne put pas leur en donner. Ces deux individus partirent sans insis-

ter, et revinrent dans la soirée du 15 du même mois. Trouvant tout le monde couché à la ferme, ils passèrent la nuit dans la grange, située à quelques pas de la maison d'habitation, dirent le lendemain matin à M. Peightal qu'ils allaient chercher de l'ouvrage aux environs, s'éloignèrent, revinrent encore le soir et acceptèrent l'invitation du fermier de souper et de coucher chez lui. Enfin, ils repartirent définitivement dans la matinée du lendemain, c'est-à-dire du 17 novembre.

Le soir du même jour, un parent du fermier passant devant la demeure de celui-ci, s'aperçut que les flammes s'échappaient de l'intérieur. Il se précipita dedans, trouva dans une chambre les époux Peightal et le jeune Garner étendus morts sur le parquet, couverts de leurs vêtements de nuit tout en feu.

L'alarme fut donnée, des voisins accoururent, le commencement d'incendie fut éteint en un instant, et l'on constata que M. Peightal, sa femme et leur enfant adoptif avaient été tués à coups de revolver. Les investigations révélèrent que ce triple crime avait eu le vol pour mobile, car la maison était pillée du haut en bas, tous les objets de quelque valeur avaient disparu.

Le sol était couvert d'une mince couche de neige, sur laquelle étaient empreints les pieds de deux hommes. On suivit cette piste sur une distance de six milles, jusqu'à Huntingdon, où l'on apprit que deux individus étaient en effet arrivés quelques heures plus tôt, et avaient pris un train de chemin de fer à destination d'Altoona.

Le télégraphe transmit aussitôt le signalement des deux voyageurs aux autorités de cette ville, avec la mention sommaire du crime dont ils étaient probablement les auteurs, et ils furent arrêtés en descendant de wagon. Les perquisitions opérées dans leurs malles et sur leurs personnes amenèrent la découverte d'une foule d'objets d'habillement qui furent reconnus pour appartenir au fermier assassiné, d'un rasoir sur la lame duquel son nom était gravé, et de six cents dollars en greenbacks.

L'un de ces hommes se nommait Gottlieb Bohner, alias Charles Mohr. Né en 1830, dans le Wurtemberg, il avait dû fuir de sa patrie, en 1863, après avoir commis une multitude de crimes, dont une bonne partie est sans doute restée inconnue; l'enquête faite sur ses antécédents a établi qu'il s'était rendu coupable de dix meurtres, avant celui de la famille Peightal.

L'autre s'appelait Von Bodenber, alias Van Valkenburg. Il était né en 1839, dans le Hanovre, où, après avoir été instituteur, il commit un crime qui lui valut plusieurs années d'incarcération. Il revint aux Etats-Unis à l'expiration de sa peine, en 1866, et se lia avec Bohner.

Traduits, le 14 janvier, devant le jury, les deux Allemands ont été condamnés à mourir. Après la lecture de la sentence, Van Bodenber s'est levé pour déclarer que le triple meurtre avait été commis par Bohner seul, pendant que lui, Bodenber, l'attendait devant la porte de la ferme. Bohner s'est levé à son tour et a affirmé justement le contraire, c'est-à-dire qu'il était resté devant la porte pendant que Bodenber assassinait les trois habitants de la ferme.

La veille de l'exécution, Bodenber a reçu dans sa cellule la visite d'une jeune fille d'Altoona à laquelle il était fiancé, Miss Kehrn. Celle-ci, après un instant d'entretien avec le condamné, convaincue que son récit était exact et que Bohner avait seul commis les trois meurtres, a obtenu la permission d'aller le voir et l'a adjuré de dire la vérité, afin de sauver la vie de Bodenber. Mais Bohner lui a répondu qu'il avait déjà dit la vérité, et qu'en tout cas il se garderait bien de faire une déclaration qui pourrait avoir pour résultat de le priver d'un compagnon sur la potence.

La nuit suivante, Bodenber a écrit à son complice une longue lettre dans laquelle il le conjurait, au nom du Dieu devant lequel il allait paraître, de rétracter ses affirmations mensongères et de dire enfin la vérité.

Le shérif a lu cette lettre au destinataire qui l'a écoutée en souriant et a répondu: "C'est un bien gentil garçon que Bodenber, et aussi sûr qu'il y a des anges au ciel, il me tiendra compagnie sur la potence."

A midi, les deux condamnés, habillés en neuf, ont été menés à l'échafaud, dressé dans une cour de la prison, à une hauteur de vingt pieds, afin que la multitude, qui n'avait pu avoir accès dans la prison, pût du dehors jouir du spectacle.

Une fois sur la plateforme, Bodenber, jetant un regard suppliant sur l'autre patient, lui a dit: "Déclarez la vérité, ne suis-je pas innocent?"

Bohner a répondu: "Non, nous étions tous deux dans la maison, tous deux nous avons tué, tous deux nous sommes coupables et tous deux on nous pendra."

—Dieu! a repris Bodenber, pouvez-vous parler ainsi en ce moment suprême. Vous n'avez pas d'humanité.

Pendant qu'on assujettissait le noué coulant, Bodenber s'est écrié: "ô Seigneur, au-dessus du firmament reçoit mon âme dans ton royaume."

La trappe s'est dérobée sous leurs pieds, et ils ont ensemble été lancés dans l'éternité.

SCIENCE.

(MÉDECINE.)

Suite.

Quoique le premier homme n'ait aucun organe affecté, peut-on le considérer en santé? Non certainement, il ne sera tel que lorsque son système vasculaire contiendra la quantité suffisante de sang pour fournir à tous les organes les matériaux nécessaires à leur entretien; il est de plus évident que l'on n'obtiendra pas ce résultat par la saignée. Je suppose que l'autre homme n'ait aucun organe affecté, peut-on le considérer en santé? Non, parce que l'équilibre n'existe pas, il y a trop de matière nutritive, il y a surabondance, par conséquent il y a congestion partout, et quoiqu'il ne soit pas directement malade, les organes néanmoins ne remplissent pas leurs fonctions d'une manière normale, et les symptômes le prouvent; questionnez-le, il vous répondra qu'il est mal à l'aise, qu'il sent de temps à autre des douleurs, des points, des engourdissements dans les mains, la langue, etc., des étourdissements, pesanteur à la tête, vertige, etc. Cet homme ne sera en santé que lorsque la cause qui donne lieu à ces symptômes sera disparue, lorsque la quantité de son sang sera diminuée à sa juste proportion. Il est encore bien évident que ce n'est pas par le repos et une nourriture riche et abondante qu'il obtiendra ce résultat.

Mais peut-on considérer la situation dans laquelle cette personne se trouve comme grave, comme dangereuse? Sans doute; car, c'est alors qu'on peut s'attendre à une rupture, un épanchement, une apoplexie cérébrale ou pulmonaire, etc. Heureux le malade lorsque la rupture se fait à l'extérieur ou

dans une partie peu importante; la nature, dit-on alors, a produit la guérison. Mais puisque c'est la perte de sang qui guérit, pourquoi ne pas imiter la nature, pourquoi ne pas la devancer, afin de prévenir la rupture de quelques vaisseaux importants; ou bien pourquoi attendre qu'il y ait stagnation, inflammation, puisque ces états sont un malheur, un danger de plus? une saignée dans ces cas là n'est-elle pas le meilleur remède; et pour le malade, la rencontre d'un médecin qui pourra reconnaître sa situation, n'est-elle pas un grand bonheur? Il est vrai que vu la non-apparence de symptômes sérieux, le malade ne croira pas au danger dans lequel il était, ni à la grandeur du bien que vous lui aurez fait; votre réputation ne s'étendra pas autant que si vous aviez combattu une forte inflammation, mettant sa vie en danger aux yeux même de tout le monde, néanmoins votre satisfaction intérieure sera bien plus parfaite, parce que le service que vous lui aurez rendu sera incomparablement plus grand.

La saignée n'est pas le seul moyen à notre disposition pour dompter l'inflammation. Les autres remèdes dont nous nous servons sont, les purgatifs, les diurétiques, les contre-irritants, la chaleur, le froid, la compression, la diète, les anodins. Voyons en peu de mots la valeur de chacun d'eux.

1o. Les purgatifs. Ces remèdes sont très souvent employés, et avec de grands avantages. Mais dans quel but les donne-t-on? qu'en espérons-nous? Est-ce simplement pour vider le canal alimentaire? Non. Certainement que l'estomac et les intestins peuvent quelquefois être surchargés, peuvent contenir des matières indigestes; un purgatif est alors le mode le plus facile et le plus naturel pour produire le dégorcement et la guérison. Mais une fois cet effet obtenu, je suppose que l'inflammation continue, est-il nécessaire d'agir encore sur les intestins? Oui. On le fait d'abord pour produire une sécrétion abondante, afin de réduire la masse des liquides dans le système, ensuite en causant une irritation sur tout le canal alimentaire, on y fait affluer le sang en plus grande abondance, de sorte que ces deux effets ont pour résultat le dégorcement de la partie enflammée. Aussi ce moyen est-il souvent mis en usage, et je vois que plusieurs sont d'avis de l'employer préférentiellement à la saignée et à sa place. Il peut la remplacer quelquefois, par exemple, lorsque la maladie n'est pas sérieuse, quand la personne est trop faible, quand la congestion générale ou la plethore n'est pas trop grande, etc. Mais si la maladie est prompte, active, dangereuse, alors il ne peut pas la remplacer, son effet sur le cœur n'est pas le même, n'est pas si direct, si puissant, si certain; bien souvent le remède n'agit même pas tant qu'on n'a pas saigné; de plus, l'estomac et les intestins peuvent devenir trop irrités, trop enflammés, de sorte que non seulement on ne peut plus s'en servir, mais on se trouve avec une nouvelle maladie qui aggrave la première.

Quels sont les purgatifs que l'on doit préparer. Il y en a un nombre infini parmi lesquels vous êtes libres de choisir, prenant suivant la sévérité des cas, ceux qui produisent une sécrétion plus abondante; ceux qui fatiguent moins le malade, cependant il est bon de dire un mot d'une substance qui a joui longtemps d'une réputation universelle et qui tient encore le premier rang, pour un grand nombre de médecins, mais que d'autres mettent maintenant de côté, la regardant non seulement comme inutile, mais comme un poison des plus dangereux: je veux vous parler du calomel. On a dit que le calomel avait une action spécifique sur le foie, sur les glandes, sur les produits de l'inflammation etc.; est-ce le cas? Je n'en sais rien: tout ce que je sais, c'est qu'il est un bon purgatif, un bon irritant, et que ces deux propriétés suffisent pour expliquer, au moins d'une manière satisfaisante, ses bons effets sur le système, et pour légitimer son emploi. Ainsi vous avez une inflammation de poumons, vous craignez l'hépatite, vous employez le calomel dans le but de l'empêcher; réussirez-vous? je le crois; sera-ce par un effet spécifique de ce remède sur les poumons, je ne le pense pas; ce n'est pas nécessaire non plus. Quand même le calomel n'aurait pas sur les poumons une autre action, un autre effet que celui qu'il produit sur toutes les autres organes, le résultat serait le même.

Pour cela examinons son action. Vous donnez du calomel, il produit la diarrhée, il agit donc sur les intestins: vous répétez vos doses, la diarrhée devient de plus en plus fréquente, survient le ténésme, sels muqueux, sanguinolents, avec fortes douleurs abdominales; non-seulement cette membrane est affectée, mais encore celle de l'estomac, et de la bouche, la langue, les gencives deviennent sensibles, enflammées, ulcérées, avec salivation abondante, voilà donc une forte irritation produite dans une immense étendue, le sang afflue dans ces parties, laisse par conséquent l'organe primitivement enflammé, de sorte que la guérison se fait comme quand vous employez une mouche, un contre-irritant. Est-ce que l'action du calomel s'arrête là? étant absorbé, et répandu dans tout le système pourquoi ne procurerait-il pas ce même effet sur les autres organes; il est donc à peu près certain que la sécrétion de la muqueuse des poumons est aussi augmentée, qu'elle se mêle aux produits de l'inflammation première, les dilue et en favorise l'expectation.

De plus comme deux maladies différentes ne peuvent pas exister ensemble, vous détruisez l'inflammation des poumons, en en produisant une d'une autre nature, et moins dangereuse que la première. Ainsi il n'est donc pas nécessaire que le calomel ait une action spécifique sur tel ou tel organe pour guérir l'inflammation. Dans les affections du foie, on peut donc employer le calomel pour obtenir les mêmes résultats. Il est tout naturel de croire que la sécrétion de la bile sera augmentée, sinon par un effet spécifique, au moins d'une manière secondaire, indirecte. Il est vrai qu'on a fait des expériences pour s'assurer si vraiment le calomel augmentait la sécrétion de la bile, et que le résultat a été tout à fait nul. Mais ces expériences sont elles concluantes? Quand un animal est éventré, qu'il est à moitié mort pour ainsi dire, il ne faut pas conclure trop vite de ces épreuves; car il s'en faut de beaucoup que le corps soit dans une condition propre à recevoir l'impression des remèdes. Cependant on s'autorise de ce fait pour rejeter le calomel. Il faut bien se rappeler que les fonctions particulières que chaque organe remplit, sont tout à fait différentes des fonctions de la vie organique, et que quand même le calomel n'aurait aucune action sur elles, si on a obtenu de bons résultats non seulement dans les maladies du foie mais dans beaucoup d'autres, ceci prouverait seulement qu'on n'a pas compris son *modus operandi*, et de plus comme on l'a souvent donné mal à propos, et qu'il a par conséquent produit des mauvais effets sur le système, on a trouvé plus facile de le mettre pour cela tout simplement de côté.

On dit encore le calomel est un poison des plus dangereux. Mais l'arsenic n'est il pas un poison? Et que sont la plupart des remèdes, si non des poisons. Et entre nous soit dit, com-